AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0801
FR0013447729-FS0386

15 mai 2025

Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VERALLIA

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 13 mai 2025, la société anonyme BNP Paribas (16 boulevard des Italiens, 75009 Paris), a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 mai 2025, le seuil de 5% des droits de vote de la société VERALLIA, et détenir 7 391 355 actions VERALLIA représentant autant de droits de vote, soit 6,12% du capital et 5,15% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
BNP Paribas Cardif	12 315	0,01	12 315	ns
BNP Paribas Financial Markets Paris	6 558 375	5,43	6 558 375	4,57
BNP Paribas Securities Services	820 665	0,68	820 665	0,57
Total BNP Paribas	**7 391 355**	**6,12**	**7 391 355**	**5,15**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VERALLIA hors marché par sa filiale BNP Paribas Financial Markets.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société BNP Paribas a précisé détenir 368 450 actions VERALLIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de contrats « *swaps* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 29 décembre 2025 et le 26 novembre 2029, à des prix unitaires compris entre 27,4028 et 29,40 €.

2. Par le même courrier, la société anonyme BNP Paribas, a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 mai 2025, le seuil de 5% des droits de vote de la société VERALLIA, et détenir 7 019 058 actions VERALLIA représentant autant de droits de vote, soit 5,81% du capital et 4,89% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
BNP Paribas Cardif	12 315	0,01	12 315	ns
BNP Paribas Financial Markets Paris	6 152 925	5,09	6 152 925	4,29
BNP Paribas Securities Services	853 818	0,71	853 818	0,59
Total BNP Paribas	**7 019 058**	**5,81**	**7 019 058**	**4,89**

[1] Sur la base d'un capital composé de 120 805 103 actions représentant 143 526 169 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VERALLIA sur le marché.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société BNP Paribas a précisé détenir 364 174 actions VERALLIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de contrats « *swaps* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 29 décembre 2025 et le 25 janvier 2029, à des prix unitaires compris entre 27,4028 et 29,36 €.

3. Par courrier reçu le 14 mai 2025, la société anonyme BNP Paribas, a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 mai 2025, le seuil de 5% du capital de la société VERALLIA, et détenir 5 269 891 actions VERALLIA représentant autant de droits de vote, soit 4,36% du capital et 3,67% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
BNP Paribas Cardif	12 315	0,01	12 315	ns
BNP Paribas Financial Markets Paris	5 157 092	4,27	5 157 092	3,59
BNP Paribas Securities Services	853 818	0,08	853 818	0,07
Total BNP Paribas	**5 269 891**	**4,36**	**5 269 891**	**3,67**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VERALLIA sur le marché.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société BNP Paribas a précisé détenir 390 879 actions VERALLIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de contrats « *swaps* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 7 avril 2026 et le 26 novembre 2029, à des prix unitaires compris entre 27,4028 et 28,9107 €.

———